

COMMUNE DU MAS D'AGENAI
CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 23/02/2026

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES

- Centre de Santé Médecins Solidaires : Soutien à l'installation d'une seconde ligne
- Autorisation donnée au Maire d'engager, de mandater, de liquider des dépenses avant le vote du budget 2026 de la commune
- Approbation de la convention de coopération entre la Commune du Mas-d 'Agenais et l'association Territoires des Possibles dans le cadre du projet d'habitat partagé « Saint-Patrick ».
- Tarif garderie temps méridien pour les élèves bénéficiant d'un PAI
- Convention de mise à disposition du service restauration de la commune du Mas d'Agenais au profit de Val de Garonne Agglomération pour la confection des repas de l'ALSH – Année 2026

Affiché le 24 février 2026
Le Maire, Claude LAGARDE

